MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Article 27 du Code de la Commande Publique

DECISION DU PRESIDENT
N°01/2025

(selon art. L2122-22 – 4è alinéa du CGCT)

Prise en vertu de la délégation donnée par le
COMITE SYNDICAL DU 16.09.2021
(délibération n°41/2021)

Présentation faite au Comité Syndical du 13.02.2025

AVENANT au MARCHE MP21-SMMAR-04 : Programme de sensibilisation du jeune public à la GEMAPI sur le bassin versant de l'Aude.

RAPPEL DES MODALITES DU MARCHE :

Lieu de prestation du service : bassin versant de l'Aude.

Objectif : Sensibilisation du jeune public à la GEMAPI sur le bassin versant de l'Aude**.**

Type de marché : Services

Montants initiaux sur 4 années scolaire :Lot 1 : 85 200 € TTC Lot2 : 71 000 € TTC

Délai d'exécution prévu : 4 ans à compter de juillet 2021

Mode de passation : Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée.

Décision de lancement de la procédure : 5/03/2021

Date de la publication : 05/05/2021

Date limite de remise des offres : 26/05/2021

Critères d'attributions :

- Valeur technique 30

- Prix 50
- Equipe intervention : 2

Candidatures reçues :

Lot 1 : 2

- AUDE CLAIRE
- MAYANE

Lot 2 : 2

- ETANG D'ART en groupement avec c'est ma Nature
- MAYANE

Attribution des marchés **:**

- Lot 1 AUDE CLAIRE pour un montant de 85 200 € TTC
- Lot 2 ETANG D'ART en groupement avec c'est ma Nature pour un montant de 71 000 € TTC

MODIFICATIONS INTRODUITES PAR L'AVENANT POUR LES 2 LOTS :

En 2024, le SMMAR EPTB Aude a approuvé son Projet d'administration.

A la suite de cette approbation, il a été décidé de définir une nouvelle stratégie de communication au cours de l'année 2025 pour les 4 prochaines années.

Il est proposé de prendre en compte les orientations de la nouvelle stratégie de communication avant de relancer une consultation répondant aux nouveaux besoins.

Dans un souci de continuité des animations, il est proposé de prolonger d'un an le marché actuel soit une fin au 30 juin 2026.

Incidence financière des avenants :

Le lot 1 est augmenté de 20 000 € TTC soit un nouveau montant de 105 200 TTC

Le lot 2 est augmenté de 20 000 € TTC soit un nouveau montant de 91 000 € TTC